



Solidaires Finances Publiques VAL - DE - MARNE

Local syndical- Hôtel des Finances
1 Place du Général Billotte - 94040 CRÉTEIL Cedex
Tél. : 01-41-94-34-64 ; 01-43-99-65-48 ou 37-95
solidairesfinancespubliques.ddfip94@dgfip.finances.gouv.fr

Déclaration liminaire au CTL du 5 juin 2014

Monsieur le président,

Nous espérons que la date du prochain CTL sera fixée d'un commun accord, afin d'éviter la déconvenue de la présente séance.

Car, nous vous le rappelons, nous aussi avons un emploi du temps très chargé.

D'ailleurs, si notre administration centrale ne procédait pas à autant de réformes - afin de tenter, tant bien que mal, de colmater les brèches des suppressions d'emplois (qui coulent notre Titanic DGFIP) - nous n'aurions pas - *vous comme nous* - à subir cette multiplication des séances diverses et variées.

Il en va ainsi, par exemple, de la création des pôles patrimoniaux. Que dire de la première étape de cette réforme qui touche les services de publicité foncière (SPF) à compter... du 1^{er} juillet ! le mois prochain ! Pourtant les agents n'ont aucune information concrète, tout comme les chefs de service d'ailleurs ! Et votre communication envers les organisations syndicales ? Dire que des groupes de travail se sont déjà réunis dans d'autres Directions départementales...

Et que dire d'une réforme qui commence... en plein pendant les grandes vacances !

Mais, comme si cela ne suffisait pas, les collègues vont avoir double travail, la mise à jour du logiciel FIDJI n'étant annoncée que pour... le 1^{er} janvier 2015 ! Ils vont donc, tout comme lors de la modification des taux de taxation, devoir procéder à un premier enregistrement des actes et des paiements, puis... devront reprendre tous les dossiers pour modifier les données ainsi saisies lorsque le logiciel sera ENFIN à jour.

Voilà un bel exemple de mesure de simplification, non ?!?

Croyez-vous que cette perte de temps phénoménale, cumulée avec les emplois vacants ou supprimés, va améliorer les « indicateurs » des SPF ?!?

Tiens, d'ailleurs, où sont passées les statistiques des SPF ? Plus un mot en tout cas sur Ulysse.

Bon, maigre consolation, contrairement aux brigades il ont un ordinateur par personne et même deux écrans !

Et, puisque le 94 s'est - à nouveau - porté volontaire pour la création des pôles patrimoniaux, attendez-vous - à nouveau - la dernière minute pour organiser les choses ? Nous vous rappelons, Monsieur le président du CTL, que cela fait plus d'un an que Solidaires Finances Publiques Val-de-Marne réclame un vrai groupe de travail sur le sujet.

Inutile de relever que cette réforme s'accompagnera de plans de réaménagements de bureaux.

Or, nous vous rappelons pour la dernière fois que le CHSCT et le CTL attendent les nouveaux plans du déménagement de cet été de la Trésorerie du Perreux à Nogent, conformes cette fois-ci à la réglementation applicable.

Force est de constater que, malgré les rappels à l'ordre effectués par Solidaires Finances Publiques 94 (dont le 13 octobre 2013 où nous vous joignons la réglementation applicable), nous n'avons rien reçu à ce jour.

Vous finirez peut être un jour par comprendre que toutes ces incertitudes pèsent sur le moral des collègues. Que les décisions absurdes, désorganisées, la pression des stat', l'impossibilité d'assurer toutes les missions, les priorités tellement nombreuses que l'on ne peut même plus les prioriser. Mais rassurez-vous, c'est l'agent qui sera pointé du doigt, notamment lors de la notation. Logique puisque le problème vient forcément d'un manque d'organisation, et non pas du fait qu'il doive désormais faire le travail de 3 à 4 personnes. Inutile de vous dire qu'un tel manque de réalisme et de considération, alors que nos rémunérations ne cessent de baisser, constituent le détail de trop, qui fait basculer un collègue ou un service.

Et certains chefs de service ne se rendent même pas compte de l'illégalité (et de la contre-productivité) de leur excès de zèle : « je refuserai les congés de ceux qui ne seront pas à jour dans leur saisie de déclarations », flicage à outrance, etc.

A cela s'ajoute des actes manifestement discriminatoires, que la Direction n'a malheureusement pas su gérer au niveau du recours hiérarchique (alors que nous vous avons interpellé en CTL sur le sujet : vous savez, les discriminations pause cigarette ne frappant que les collègues de la filière fiscale). Mais nous en reparlerons désormais en CAPL.

Nous vous écrirons également très bientôt au regard de risques d'entraves syndicales.

Inutile de vous rappeler que Solidaires Finances publiques est parfaitement intraitable sur le respect de la légalité et n'hésite pas à défendre les droits des agents, y compris devant les Tribunaux si besoin.

Le tableau de veille sociale, quand à lui, doit être l'occasion d'examiner les situations à problème... mais il ne contient que des chiffres (encore une simple statistique ?!?).

Nous espérons toutefois que vous avez su en extraire une analyse plus profonde, conduisant à constater les services - de plus en plus nombreux - où la situation dégénère. Le rapport annuel du médecin de prévention ne laisse d'ailleurs aucune place au doute : les agents de la DGFIP vont mal, très mal et de plus en plus mal ! La multiplication des dossiers soumis à la

Commission de réforme en est une autre preuve, si besoin en était.

Et ce n'est pas en supprimant les lignes du DUERP qui dérangent le chef de service concerné que vous réglerez le problème, bien au contraire.

Il est donc grand temps de dire STOP au massacre !

Et ce ne sont pas les quelques primes annoncées qui y changeront désormais quelque chose. Pourquoi, tout simplement parce que les agents se rendent très vite compte qu'on se moque d'eux :

- la prime versée au STC & CEC... est finalement reprise !
- la prime d'accueil, annoncée entre 600 et 400 €, ne sera finalement que de 400 €... bruts... et avec tellement de conditions restrictives que rares sont ceux dans notre département qui toucheront ce montant.

Et, encore plus surprenant, on annonce aux collègues des Trésoreries que lorsque les différents calculs conduisent à une somme inférieure à 50 € ils ne toucheront rien. Pourtant, la même règle ne serait pas appliquée pour certains SIP ?!?

Solidaires Finances Publiques exige que vous nous communiquiez la liste, par service, des montants versés, et détaillée par montant versé.

- et que dire sur la note sur les remboursements de frais des équipiers mobiles ! Nous nous délectons de la façon dont le Val-de-Marne a notamment supprimé la phrase suivante : « Le taux de remboursement est réduit à 7,63 € si l'agent prend son repas dans le restaurant administratif ou assimilé. En revanche, s'il choisit de ne pas utiliser cette possibilité, il bénéficie du taux habituel de 15,25 € ». Et ce n'est là qu'un des nombreux points qui vous obligent à revoir votre copie, afin de la mettre en conformité avec la réglementation applicable !

Mais le 94 n'est pas le seul à pratiquer la mesquinerie. Que dire de la consigne de la centrale qui octroie une autorisation d'absence exceptionnelle pour le Cross de Bercy, le 5 juin de 9h00 à... 15h00 ?! Les collègues en charge des pointeuses vous demandent comment gérer cette absence dans AGORA. Ne trouvez-vous pas que, à 1 heure près, il aurait été plus simple d'octroyer tout simplement la journée ? (Surtout si l'on rajoute les temps de trajet, pour se doucher, etc.).

Pour finir, nous constatons que la situation va continuer à se détériorer avec les nouvelles suppressions d'emplois dans le Val-de-Marne... mais, que l'on se rassure, après la création d'un poste d'AFiP au 1^{er} mars 2014, le mouvement de mutation des AFiPA fait apparaître 2 arrivées pour... aucun départ ?!?